



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service des Finances
du Territoire

Mata Utu, le 31/05/24

**POUR RAPPEL – NOTE D'INFORMATION
Dématérialisation des factures du Territoire
Passage à Chorus Pro le 1^{er} juin 2024**

L'Administration Supérieure communique :

A l'attention de l'ensemble des fournisseurs agissant pour le compte des services du Territoire des îles Wallis et Futuna suivants :

- Budget Principal du Territoire
- Budget annexe du Service des Postes et Télécommunications
- Service Incendie Secours
- Académie des Langues

Dans un objectif de modernisation et d'amélioration du traitement de la chaîne comptable, le service des finances du Territoire vous informe qu'à compter du **1^{er} juin 2024, la réception de vos factures s'effectuera obligatoirement par l'outil CHORUS Pro.**

Attention, vos factures « papier » ne seront plus acceptées, il faudra passer par CHORUS Pro pour les déposer informatiquement.

Le dépôt de vos factures sur CHORUS Pro n'impose pas le changement de DEVISE.

Vos factures pour les budgets du Territoire sont toujours à établir en FRANCS PACIFIQUE et à déposer en XPF sur CHORUS Pro.

Vos factures pour les budgets de l'État sont toujours à établir en **EUROS** et à déposer en € sur CHORUS Pro.

Si vous ne possédez pas encore de compte CHORUS Pro, nous vous invitons à prendre contact avec la CCIMA sur Wallis comme sur Futuna qui peuvent vous accompagner dans la création d'un compte CHORUS Pro ou pour le dépôt de factures.

Vous pouvez également vous rendre sur le site de l'AIFE https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_csm?id=aife_enrollment et suivre les étapes de création de votre compte. Vous trouverez également sur ce site de nombreux tutoriels et documentation vous permettant de suivre les étapes de dépôt d'une facture, consultation de votre compte et suivi de vos dépôts.

Si vous bénéficiez déjà d'un compte CHORUS Pro dans le cadre des prestations réalisées pour le compte de l'État, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Il vous suffit de rechercher la structure publique concernée grâce au numéro de SIRET indiqué ci-dessous :

- SIRET 229860010 / 00011 - Budget Principal du Territoire
- SIRET 229860010 / 00094 - Budget annexe SPT
- SIRET 200 095 271 / 00017 - Service Incendie Secours
- SIRET 200 080 992 / 00015 - Académie des Langues

En plus du N° de SIRET, il vous sera demandé de renseigner, lors du dépôt de votre facture, un code « engagement ».

Vous pourrez trouver cette information sur le bon de commande fournit par le service gestionnaire dans l'encart « CHORUS » comme indiqué ci-dessous :

BON DE COMMANDE	
Modèle de BDC Territoire	<small>v287</small>
SERVICE INCENDIE ET SECOURS BUDGET PRINCIPAL SIS WF HAVELU 98600 WALLIS ET FUTUNA	BC2024/24SIS00685
	CAT SERVICES SARL MATA UTU BP 200 98600 WALLIS ET FUTUNA WF
Responsable de la commande Tél./Fax : 00 681 82 36 75 / E-mail : directeur@sis.wf	Références de la facture électronique Siret: 20009527100017 Engagement: BC2024/24SIS00685 Marché:

Si aucun bon de commande ne vous a été transmis, le service gestionnaire pourra également vous transmettre le code engagement par mail, ça sera notamment le cas pour les factures des fluides, téléphones ou marchés publics travaux.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Le service des Finances du Territoire